



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Pôle Politiques du Travail  
DRIETS Ile-de-France**



# Plan régional santé au travail

**DIAGNOSTIC TERRITORIAL : CONDITIONS D'EMPLOIS  
ET EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES AUX RISQUES  
PROFESSIONNELS - SPECIFICITES FRANCILIENNES**



## Table des matières

Une structure démographique et socio-professionnelle particulière .....	4
Plus immigrée, plus qualifiée, plus jeune : portrait de la population active francilienne .....	4
Surreprésentation des activités de services et des grands établissements.....	5
L'industrie francilienne en pleine mutation.....	6
Morphologie géographique : concentration et inégalités .....	7
Concentration et spécialisation des bassins d'emplois.....	7
Des temps de trajet domicile-travail deux fois plus longs en Île-de-France .....	8
Prégnance extrême des inégalités territoriales .....	8
Géographie des sites de production à risques d'Île-de-France.....	9
L'espace agricole francilien .....	10
Le suivi médical des salariés.....	11
Une exposition aux risques professionnels renforcée pendant la crise sanitaire .....	12
1,9M d'actifs « essentiels » pendant la crise .....	12
Des accidents du travail moins fréquents mais plus graves qu'ailleurs.....	12
Les intérimaires sont particulièrement touchés par les AT .....	14
Moins de maladies professionnelles qu'ailleurs .....	15
Expositions aux risques physiques, chimiques et biologiques .....	16
L'exposition à au moins une contrainte physique concerne sept franciliens sur 10. ....	16
Exposition aux agents chimiques et biologiques .....	18
Les franciliennes particulièrement victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS) au travail.....	18
Conduites addictives en milieu professionnel : une exacerbation de tous les risques.....	19
Expositions aux contraintes organisationnelles.....	19
L'exposition aux horaires atypiques est une contrainte genrée.....	20
Des métiers particulièrement soumis aux risques psycho-sociaux et aux comportements hostiles .....	20
L'économie francilienne plus touchée que la moyenne par la crise sanitaire.....	20
Diversité des conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psycho-sociaux .....	21
Des franciliens plus exposés au risque de contamination par la COVID-19.....	22
Annexe.....	23

## Table des illustrations

Tableau 1 : Répartition de la population francilienne selon les catégories socio-professionnelles .....	4
Tableau 2 : Répartition des secteurs de l'emploi en Île-de-France.....	5
Tableau 3 : Répartition de l'emploi salarié en fonction du secteur d'activité .....	5
Tableau 4 : Structure de l'emploi en fonction des bassins d'emploi francilien .....	7
Tableau 5 : Temps de trajet domicile-travail en Île-de-France .....	8
Tableau 6 : Répartition des travailleurs essentiels pendant la crise covid. ....	12
Tableau 7 : Principaux secteurs d'activités accidentogènes .....	14
Tableau 8 : Les maladies professionnelles dans différents secteurs .....	15
Tableau 9 : Conduites addictives selon le niveau de diplômes, de revenu et la situation professionnelle.....	19
Tableau 10 : Risques liées à l'intensification et à la dégradation des conditions de travail sur la santé des salariés ..	21
Tableau 11 : Principaux secteurs industriels dans les départements franciliens.....	23
Carte 1 : Les sites industriels franciliens particulièrement surveillés .....	9
Carte 2 : Répartition de l'occupation des sols en Ile-de-France .....	10
Graphique 1 : Evolution du nombre moyen des IJ des accidents du travail d'Île-de-France sur la période 2010/2020 – Comparaison Ile-de-France et France .....	13
Graphique 2 : Evolution des indices de fréquences pour les accidents du travail – Comparaison IDF et France .....	13
Graphique 3 : Part des salariés exposés ou non à des contraintes physiques par catégorie socio-professionnelle en Ile-de-France, d'après les données de l'enquête SUMER 2017 .....	16
Graphique 4 : Part des salariés exposés ou non à des contraintes physiques par secteur d'activité et par nombre de contraintes décroissantes, d'après les données de l'enquête SUMER 2017 .....	17

*Ce diagnostic territorial a été élaboré par le service Etudes-Statistiques-Evaluation (SESE) de la DRIEETS IDF. Nous remercions tout particulièrement Helene Chamboredon, Sebastien Abline et Clément Roll pour le travail effectué.*

# UNE STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE PARTICULIERE

Avec 12M d'habitants<sup>1</sup>, 4,8M de salariés<sup>2</sup>, 5,8M d'emplois salarié total<sup>3</sup> et un PIB de 726Md€<sup>4</sup>, l'Île-de France représente 18% de la population, 25% de l'emploi et 30% du PIB nationaux. Ce poids démographique et économique est relativement stable depuis plus d'un demi-siècle.

## PLUS IMMIGREEE, PLUS QUALIFIEE, PLUS JEUNE : PORTRAIT DE LA POPULATION ACTIVE FRANCILIENNE

L'âge moyen de la population francilienne est de 38 ans en 2018, soit un peu plus de trois ans en-dessous de la moyenne nationale. La population francilienne est donc plus active (63,4%) que la population métropolitaine (57,1%). Cette population jeune est également plus diplômée. 48,1% des Français entre 25 et 34 ans sont diplômés du supérieur, contre 58% des franciliens et 81% des parisiens de la même tranche d'âge.

Conséquemment, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés en Île-de-France. En 2018, ils représentaient 30,8% des actifs en Île-de-France, contre 18,4% au niveau national. Les employés et ouvriers en revanche ne représentaient que 25,1% et 12,8% des actifs franciliens, contre 27,4% et 20,0% respectivement nationalement.

**Tableau 1 : Répartition de la population francilienne selon les catégories sociaux-professionnelles**

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métro.
Agriculteurs exploitants	0,0	0,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,5
Artisans, commerçants et chef d'entreprise	5,3	6,2	5,2	5,1	3,8	5,2	5,0	5,3	5,1	6,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	36,3	16,0	28,4	24,4	44,2	25,1	24,7	18,0	30,8	18,4
Professions intermédiaires	24,9	27,3	27,0	27,7	24,6	26,6	27,7	28,1	26,1	26,2
Employés	24,2	29,2	25,1	25,9	19,7	26,7	27,7	30,2	25,1	27,4
Ouvriers	9,2	20,7	14,1	16,7	7,7	16,4	14,9	18,2	12,8	20,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee - RP 2018, exploitation complémentaire - Population des 15-64 ans au lieu de travail

La part des immigrés dans la population active francilienne (22%) est également deux fois plus importante qu'au niveau métropolitain<sup>5</sup>. Or, les travailleurs immigrés occupent généralement des métiers plus difficiles, exposant à plus de risques professionnels et plus souvent en tension.

D'après les prospectives de l'INSEE, le nombre de plus de 60 ans dans la population active francilienne devrait doubler entre 2015 et 2035<sup>6</sup>. Ceux-ci représenteraient la majorité des 450 à 670 000 actifs franciliens supplémentaires. La part des plus de 60 ans dans la population active passerait ainsi de moins de 6 à plus de 10%. Une population active plus âgée est davantage soumise au risque d'inaptitude, d'usure professionnelle et de désinsertion. Même vieillissante, l'Île-de-France resterait la région la plus jeune de France métropolitaine en 2050<sup>7</sup>, avec un âge moyen de 41,7 ans, contre 44,8 ans au niveau métropolitain. Dans ces projections, la part des femmes dans la population active francilienne serait stable, sauf à Paris où elle augmenterait. C'est en petite couronne que la hausse de la population active serait la plus marquée, notamment en Seine-Saint-Denis. La croissance de la population active conduirait à davantage de déplacements domicile-travail en Île-de-France, qui s'effectueraient probablement, encore plus souvent qu'aujourd'hui, en transports en commun.

<sup>1</sup> Insee, 2018

<sup>2</sup> URSSAF, T4 2021

<sup>3</sup> INSEE, T4 2021

<sup>4</sup> INSEE, 2018

<sup>5</sup> <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quels-sont-les-metiers-des-immigres>

<sup>6</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3974679>

<sup>7</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2866751>

## SURREPRESENTATION DES ACTIVITES DE SERVICES ET DES GRANDS ETABLISSEMENTS

L'Île-de-France compte 366 000 entreprises employeuses, comprenant 420 000 établissements. Les salariés franciliens travaillent pour 33% dans une grande entreprise, contre 26% de la population nationale. En revanche, ils ne sont que 25% à travailler dans une PME, contre 30% en moyenne nationale. Cette surreprésentation des grandes entreprises se retrouve dans la ventilation par établissement. 21,6 des franciliens travaillent dans un établissement de plus de 500 salariés. Au niveau national, cette part n'est que de 12,2%. La présence d'établissements de plus de 10 000 salariés, comme Air-France, Eurodisney, la Société Générale, Renault ou l'APHP est une spécificité francilienne. On trouve également, notamment dans l'Ouest parisien, les sièges de nombreuses entreprises employant plus de 50 000 salariés, dont La Poste, Orange, la SNCF, EDF, l'APHP, Carrefour, PSA, Ville de Paris ou Pôle Emploi.

Au total, l'Île-de-France concentre la moitié des salariés français de la banque, des activités de sièges sociaux et de l'économie numérique. D'autres secteurs, comme l'édition, l'audiovisuel, les activités scientifiques et techniques, juridiques, comptables, d'ingénierie, sont surreprésentés. A l'inverse, les salariés de l'industrie, de la construction, de la santé, du social et du médico-social sont relativement moins nombreux en Île-de-France.

**Tableau 2 : Répartition des secteurs de l'emploi en Île-de-France**

Principaux secteurs employeurs d'Île-de-France	Nombre d'emplois (IDF)	Nombre d'emplois (France)	Part dans l'emploi (IDF)	Part dans l'emploi (France)	Poids de l'IDF
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	751 935	3 279 792	15,4%	17,3%	22,9%
Activités de services administratifs et de soutien	507 442	1 513 972	10,4%	8,0%	33,5%
Activités juridiq., compta, gestion, architecture, ingénierie, contrôle & anal. tech.	436 932	1 112 075	8,9%	5,9%	39,3%
Transports et entreposage	382 593	1 400 735	7,8%	7,4%	27,3%
Hébergement et restauration	338 034	1 139 581	6,9%	6,0%	29,7%
Activités financières et d'assurance	335 757	876 934	6,9%	4,6%	38,3%
Construction	322 939	1 454 777	6,6%	7,7%	22,2%
Activités informatiques et services d'information	254 666	492 771	5,2%	2,6%	51,7%
Hébergement médico-social & social et action sociale sans hébergmt	209 841	1 283 244	4,3%	6,8%	16,4%
Autres activités de services	133 036	510 417	2,7%	2,7%	26,1%

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES), 2019. Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

**Tableau 3 : Répartition de l'emploi salarié en fonction du secteur d'activité**

Secteurs employeurs les plus surreprésentés en Île-de-France	Nombre d'emploi (IDF)	Nombre d'emplois (France)	Part dans l'emploi (IDF)	Part dans l'emploi (France)	Poids de l'IDF
Activités extra-territoriales	4 432	6 434	0,1%	0,0%	68,9%
Édition, audiovisuel et diffusion	132 462	216 287	2,7%	1,1%	61,2%
Activités informatiques et services d'information	254 666	492 771	5,2%	2,6%	51,7%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	103 030	228 745	2,1%	1,2%	45,0%
Télécommunications	47 808	114 331	1,0%	0,6%	41,8%
Activités juridiq., compta, gestion, architecture, ingénierie, contrôle & anal. tech.	436 932	1 112 075	8,9%	5,9%	39,3%
Recherche-développement scientifique	42 765	109 265	0,9%	0,6%	39,1%
Activités financières et d'assurance	335 757	876 934	6,9%	4,6%	38,3%
Activités de services administratifs et de soutien	507 442	1 513 972	10,4%	8,0%	33,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	106 187	326 632	2,2%	1,7%	32,5%

Source : Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES), 2019. Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

## L'INDUSTRIE FRANCILIENNE EN PLEINE MUTATION

Le secteur industriel est relativement moins présent en Île-de-France. Fin 2019, il représentait 8,7% des emplois franciliens soit 426 000 emplois. La première activité industrielle francilienne est la fabrication de matériel de transport, particulièrement concentrée dans les Yvelines. En annexe, un tableau reprend le poids de chaque secteur industriel dans les huit départements franciliens.

L'industrie francilienne est en mutation profonde depuis plusieurs décennies<sup>8</sup>. En 2008, le secteur industriel représentait 520 000 emplois. Près de 100 000 emplois industriels ont donc été perdus en 10 ans. La structure de l'emploi a également connu de profondes mutations, avec une hausse de la proportion de cadres de 7 points entre 2008 et 2018 et une baisse de celle des ouvriers. En 2018, sur les 410 000 salariés franciliens de l'industrie, 160 000 étaient des cadres (38,7%), 118 000 des ouvriers (28,5%), 89 000 des professions intermédiaires (21,6%). Cette surreprésentation des cadres était particulièrement patente dans l'Ouest parisien, en raison des activités de siège des entreprises industrielles. La concentration des activités industrielles franciliennes autour de la R&D concourt également à cette dynamique. L'augmentation de la proportion de cadres dans l'industrie est associée à une féminisation dans cette PCS, alors que la part des femmes recule dans les professions intermédiaires et chez les ouvriers<sup>9</sup>.

Pour plusieurs métiers industriels, les chefs d'entreprises du secteur signalent des difficultés fortes de recrutement, malgré la diminution globale de l'emploi. Les premiers métiers concernés sont concentrés dans la métallurgie et la mécanique, dans des catégories ouvrières, techniciennes ou d'agents de maîtrise. Les actifs en poste y sont plus âgés que la moyenne régionale et les départs à la retraite sont difficilement remplacés, malgré la demande sur ces postes qualifiés. Ces éléments peuvent questionner l'attractivité des métiers proposés.

---

<sup>8</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3673585>

<sup>9</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3673585>

# MORPHOLOGIE GEOGRAPHIQUE : CONCENTRATION ET INEGALITES

*Avec plus de 1000 hab./km<sup>2</sup>, l'Île-de-France est dix fois plus dense que la moyenne nationale. Au sens économique, l'Île-de-France constitue un unique et immense bassin d'emploi. Cela implique un très grand nombre de déplacements pour les salariés qui ne sont que 45% à vivre et travailler dans la même zone d'emploi, contre 80% au niveau national. Il en résulte une absence quotidienne du domicile supérieure à 10h pour 46% des salariés à temps plein franciliens, 13 points au-dessus de la moyenne des salariés français<sup>10</sup>.*

## CONCENTRATION ET SPECIALISATION DES BASSINS D'EMPLOIS

L'Etat et le Conseil régional d'Île-de-France ont défini 24 bassins d'emploi franciliens. En petite couronne, ces bassins d'emploi respectent les frontières des 12 établissements publics territoriaux (EPT) et prennent en compte les flux domicile-travail entre les 52 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de grande couronne.

La DRIEETS a publié en 2018 une étude<sup>11</sup> faisant apparaître de grandes disparités entre ces bassins et proposant une typologie. Le tableau suivant présente cette typologie, avec des données mises à jour.

**Tableau 4 : Structure de l'emploi en fonction des bassins d'emploi francilien**

Bassin d'emploi	Nombre d'emplois 2018	Evolution de l'emploi entre 2013 et 2018	Part des cadres des fonctions métropolitaines	Part des 10 grands établissements dans l'emploi	Part des actifs de bas niveau de diplôme dans la population active	Part des actifs résidant dans le bassin qui y travaillent	Indicateur de concentration d'emploi
<b>Paris Culture et Proximité</b>							
T1 Paris	1 842 064	2,1%	26,2%	4,3%	10,3%	68,9%	167,4
<b>Le sud des Hauts-de-Seine et l'est de Paris dynamique : la matière grise au service des entreprises</b>							
T10 Paris Est Marne et Bois	160 412	0,7%	18,0%	9,9%	12,6%	29,7%	67,9
T2 Vallée Sud Grand Paris	150 602	-0,1%	26,8%	12,1%	11,3%	32,0%	80,6
T3 Grand Paris Seine Ouest	183 205	2,0%	38,4%	11,8%	9,1%	32,6%	115,9
T4 Paris Ouest La Défense	476 778	0,8%	39,7%	9,3%	10,9%	46,3%	177,1
<b>Des territoires périphériques moyens et qui connaissent une hausse importante de la demande d'emploi</b>							
Ouest 95	106 086	-0,1%	13,1%	14,2%	15,2%	46,9%	90,3
Porte Sud du Grand Paris	235 971	3,8%	10,7%	11,6%	17,2%	44,4%	75,4
Grand Roissy - Le Bourget	289 594	1,6%	7,9%	15,1%	27,3%	46,8%	102,1
T12 Val de Bièvre - Seine Amont - Grand Orly	282 443	-0,5%	14,6%	9,5%	19,7%	40,0%	94,3
T9 Grand Paris Grand Est	101 465	-2,4%	10,0%	13,5%	19,9%	29,8%	61,5
Versailles Saclay	426 997	0,9%	24,8%	9,7%	12,4%	55,4%	112,2
<b>Des bassins urbains du nord de Paris entre expansion et difficultés</b>							
T5 Boucle Nord de Seine	182 827	-0,3%	22,2%	11,8%	18,3%	33,0%	95,2
T6 Plaine Commune	198 982	5,6%	20,9%	11,4%	32,2%	35,0%	120,1
T8 Est Ensemble	166 513	2,6%	16,5%	16,1%	23,8%	32,1%	97,3
<b>Des territoires aux caractéristiques rurales fortement dépendants du secteur public et de quelques grands établissements</b>							
Centre 77	57 860	-0,6%	8,0%	27,3%	17,2%	41,7%	79,6
T11 Grand Paris Sud Est Avenir	113 130	0,9%	9,6%	22,7%	17,6%	35,3%	82,9
<b>La frange rurale de la région</b>							
Est 77	35 043	-1,1%	4,4%	12,8%	18,8%	40,2%	58,2
Est 95	126 700	1,2%	7,6%	7,3%	14,8%	33,8%	51,1
Marne la Vallée	174 936	6,6%	12,1%	15,5%	16,0%	42,4%	81,9
Nord Est 77	41 953	1,3%	5,2%	17,5%	18,7%	39,8%	65,2

<sup>10</sup> SUMER 2017

<sup>11</sup> « La spécialisation des bassins d'emploi franciliens dans une logique de métropole »

Seine-Aval	230 172	-2,8%	13,4%	11,0%	14,4%	45,9%	68,3
Sud 77	57 951	-1,5%	7,9%	15,1%	15,8%	52,7%	71,7
Sud 91	47 782	0,8%	8,9%	17,6%	15,5%	37,3%	56,2
Sud-Ouest Francilien	50 041	-0,4%	11,3%	12,6%	11,1%	34,7%	62,3
Brie - Créçois	20 418	-2,5%	5,9%	16,9%	16,6%	30,3%	48,1
<b>Moyenne des bassins</b>	<b>230 397</b>	<b>0,7%</b>	<b>15,4%</b>	<b>13,5%</b>	<b>16,7%</b>	<b>40,3%</b>	<b>87,3</b>
<b>Région</b>	<b>5 759 925</b>	<b>0,5%</b>	<b>21,4%</b>	<b>-</b>	<b>15,5%</b>	<b>-</b>	<b>105,1</b>

Source : RP 2018/ INSEE, FLORES 2018 / INSEE

Traitement : SESE / DRIEETS

**Le cœur de la métropole** (nuances de rouge dans le tableau) concentre les activités de conception-recherche, de la culture et des loisirs. Les actifs y ont un très haut niveau de formation et les cadres y sont surreprésentés. Le taux de chômage y est faible. La part des actifs du bassin y vivant est faible, les flux domicile-travail y sont donc très importants.

**Le premier cercle périurbain** (nuances d'orange) concentre le commerce inter-entreprises et la logistique, en particulier autour de Roissy-Le Bourget, et des activités de fabrication au Nord. Certains bassins y cumulent les difficultés, notamment avec une forte proportion d'actifs peu qualifiés. Certains bassins connaissent d'importants flux domicile-travail. Versailles-Saclay y occupe une place spécifique<sup>12</sup>, avec une très forte implantation des activités de conception-recherche, représentant plus de 45 000 emplois dans l'industrie automobile, la recherche scientifique, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques notamment.

Dans **le deuxième cercle périphérique** (Est 95, bassins de Seine-et-Marne, Sud 91, Seine Aval, Grand Paris Sud Est Avenir) l'administration publique, la santé, l'action sociale pèsent lourd dans l'emploi. Les zones les plus rurales connaissent la plus grande implantation francilienne des activités du BTP et de fabrication, ainsi que des services de proximité. Les flux domicile-travail y sont très largement moindres que dans le reste de l'Île-de-France.

## DES TEMPS DE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL DEUX FOIS PLUS LONGS EN ÎLE-DE-FRANCE

Le temps moyen d'un trajet domicile travail est de 39 minutes en Île-de-France, contre 24 minutes au niveau national<sup>13</sup>. Les départements de petite et de grande couronne rassemblent un tiers d'actifs vivant très près de leur lieu de travail et un quart de « grands navetteurs » pour lesquels le temps de trajet est supérieur à une heure.

**Tableau 5 : Temps de trajet domicile-travail en Île-de-France**

Temps de trajet	< 20min	> 1h
Paris	18	15
IDF hors Paris	32	28

Source : Base unifiée des enquêtes déplacements, CEREMA, 2018

L'aire urbaine<sup>14</sup> de Paris est l'unité territoriale où le plus de salariés se disent fatigués en raison des transports<sup>15</sup>.

## PREGNANCE EXTREME DES INEGALITES TERRITORIALES

En moyenne, les salariés franciliens affichent des niveaux de revenus plus élevés. Le salaire brut horaire moyen en Île-de-France était de 26,4€ en 2019, soit 42% de plus que dans les autres régions<sup>16</sup>. Les disparités territoriales sont fortes cependant, le salaire brut moyen allant de 32,8€ dans les établissements des Hauts-de-Seine à 19,7€ dans ceux de Seine-et-Marne. L'Île-de-France est la région métropolitaine où les écarts de niveau de vie sont les plus marqués, Paris est le département avec le niveau de vie médian le plus élevé (27 400€), suivi de près par les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Concomitamment, la Seine-Saint-Denis est le département métropolitain où il est le plus faible (17 300€). A l'intérieur même de ces départements, les

<sup>12</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3581146>

<sup>13</sup> [Des navettes domicile-travail deux fois plus longues en Ile-de-France | L'Observatoire des Territoires \(observatoire-des-territoires.gouv.fr\)](https://observatoire-des-territoires.gouv.fr/)

<sup>14</sup> Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. (Définition INSEE) L'aire urbaine de Paris comprend 1794 communes sur 15 départements.

<sup>15</sup> <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/2015-081.pdf>

<sup>16</sup> [Les salaires bruts dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2019 – Les salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2019 | Insee](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1511146)

inégalités sont très marquées. Avec un rapport interdécile de 6,3, Paris est le département connaissant les plus grands écarts dans la distribution des niveaux de vie.

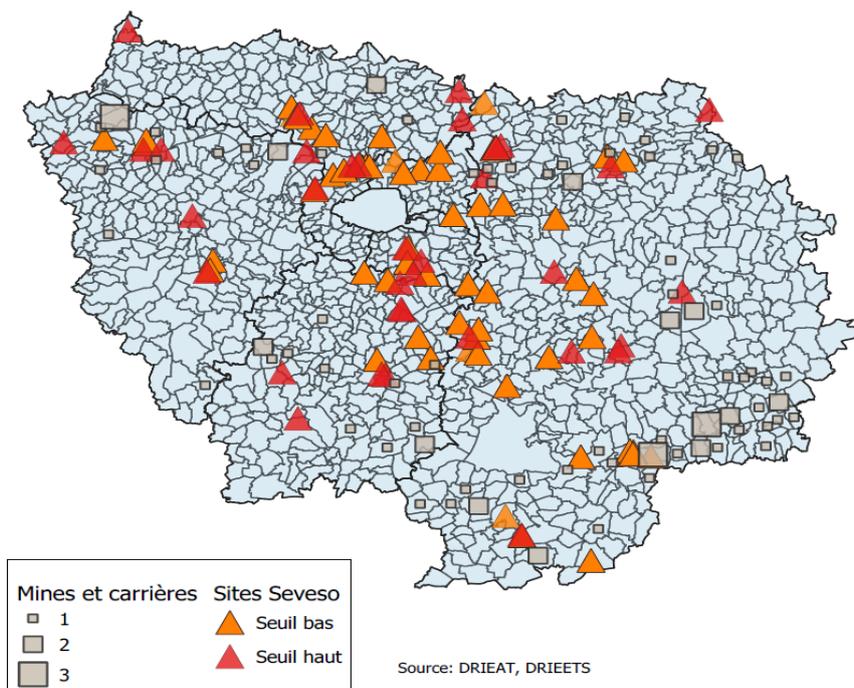
L’île-de-France connaît un taux de pauvreté monétaire au seuil de 60% de 15,6% en 2018, soit un point au-dessus de la moyenne métropolitaine. Elle est aussi la région de France où l’intensité de la pauvreté monétaire est la plus forte, *i.e.* où les ménages pauvres sont le plus éloignés du seuil de pauvreté.

### GEOGRAPHIE DES SITES DE PRODUCTION A RISQUES D’ÎLE-DE-FRANCE

Malgré son poids économique, l’île-de-France abrite moins de 5% des sites classés Seveso en France. Elle compte plus de 1300 installations classées pour la protection de l’environnement (ICPE)<sup>17</sup>. Parmi ces installations, 65 sont classées Seveso seuil bas et 35 Seveso seuil haut. Les salariés travaillant sur ces sites et l’environnement sont soumis à des risques particuliers<sup>18</sup>. La dominante tertiaire du territoire est cependant bien marquée.

Les mines et carrières, font également partie des sites comportant des risques particuliers pour les salariés.

**Carte 1 : Les sites industriels franciliens particulièrement surveillés**



<sup>17</sup> Installations Classées pour la Protection de l’Environnement (ICPE) : Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée.

<sup>18</sup> Depuis l’incendie du site Lubrizol de Rouen en septembre 2019 et la propagation du feu d’un établissement à un autre, les inspections des installations classées sont étendues aux installations situées à proximité immédiate (100m). Des recommandations de sécurité spécifiques ont été adressées aux établissements concernés.



## LE SUIVI MEDICAL DES SALARIES

**En 2020, 166 services de santé au travail (SST) franciliens regroupant 1 135 médecins et collaborateurs (ETP) suivaient 4,2 millions de salariés. 22 services de santé au travail inter-entreprises (SSTI) sont agréés par la DRIEETS, dont 18 interprofessionnels. Ils suivent 3,6M de salariés, dont 14%<sup>20</sup> bénéficient d'un suivi individuel renforcé (SIR) en raison de leur exposition à des risques particuliers.**

Les entreprises de plus de 500 salariés peuvent mettre en place un SST autonome (SSTA). La forte concentration de grandes entreprises et de leurs sièges sociaux amène à un poids de ces services autonomes plus fort que la moyenne nationale. 144 SSTA suivent 680 000 salariés franciliens. Les médecins du travail suivent de plus en plus de salariés, et les visites sont de plus en plus espacées dans le temps. En 2013, un médecin du travail francilien (ETP) en SSTI suivait 3743 salariés, en 2020 il en suit 5358. Dans les SSTA, le nombre de salariés surveillés par médecin en EQTP est beaucoup plus faible (2042 salariés par médecin du travail en 2020).

Au 1<sup>er</sup> avril 2022, les SST sont devenus SPST (services de prévention et de santé au travail) et leurs missions ont été étendues à l'évaluation et prévention des risques professionnels, aux actions de promotion de la santé sur le lieu de travail, aux campagnes de vaccination et de dépistage et aux conseils en matière de conditions de télétravail. La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail prévoit que le suivi médical du salarié pourra, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, être effectué par un « médecin praticien correspondant » *i.e.* un médecin généraliste travaillant en relation avec un médecin du travail. La même loi crée une visite médicale de mi- carrière aux 45 ans du salarié, en vue de prévenir la désinsertion professionnelle. Les SPST sont également tenus de mettre en place une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle.

---

<sup>20</sup> Source : Chiffres clés 2022, DRIEETS

# UNE EXPOSITION AUX RISQUES PROFESSIONNELS RENFORCÉE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Plus de 90% des salariés franciliens sont affiliés au régime général de la sécurité sociale.

## 1,9M D'ACTIFS « ESSENTIELS » PENDANT LA CRISE<sup>21</sup>

1,9M de travailleurs franciliens sont des actifs essentiels, soit 34% des actifs occupés. Cette proportion est plus faible qu'ailleurs (42,5% nationalement), en raison du poids des sièges sociaux, des grands établissements et des cadres. Parmi les travailleurs essentiels, les employés, les ouvriers, les professions intermédiaires, les femmes et les immigrés sont surreprésentés.

Ces travailleurs essentiels peuvent être regroupés en trois catégories. La « première ligne » regroupe les métiers de l'urgence et assurent les besoins vitaux du quotidien que sont la santé l'alimentation, le transport et la sécurité. Les « relais des premières lignes » regroupent les métiers permettant aux premières lignes de fonctionner, et appartenant aux mêmes secteurs, ainsi que les fonctions clés des secteurs du transport, de la logistique et des activités bancaires. Les « services publics du quotidien » regroupent les services publics de l'enfance, de l'éducation, du social et du sport.

Les employés sont particulièrement nombreux parmi les professions de « première ligne » et plus des trois quarts des services publics du quotidien ont été assurés par des femmes. Les femmes sont en revanche sous-représentées dans les métiers « relais », notamment dans les secteurs de la livraison et de la logistique.

**Tableau 6 : Répartition des travailleurs essentiels pendant la crise covid.**

	Travailleurs essentiels				
	Premières lignes	Relai des premières lignes	Services publics du quotidien	Total	Ensemble des actifs occupés
Actifs occupés résidant en Île-de-France	765 000	590 000	472 000	<b>1 828 000</b>	5 442 000
Catégories socio-professionnelle (%)					
Agriculteurs et chefs d'entreprises	3	10	0	<b>4</b>	5
Cadres et professions libérales	11	34	23	<b>21</b>	31
Professions intermédiaires	22	22	47	<b>29</b>	26
Employés	41	15	30	<b>30</b>	25
Ouvriers	23	19	0	<b>16</b>	13
Total	100	100	100	<b>100</b>	100
Femmes (%)	55	38	77	<b>55</b>	49
Immigrés (%)	30	20	19	<b>24</b>	23

Source : INSEE, recensement population 2017, exploitation ORS – Institut Paris Région

Les emplois essentiels sont peu présents en cœur de métropole et dans les communes de l'Ouest parisien. La part de salariés essentiels va de 34% dans la métropole du Grand Paris à 54% dans la communauté de communes du Gâtinais Val-de-Loing. De toutes les catégories socio-professionnelles, seuls les ouvriers « essentiels du quotidien » sont concentrés en cœur de métropole ou dans les franges proches, notamment autour des aires logistiques et plateformes aéroportuaires. Ces emplois essentiels du cœur de la métropole sont occupés par des non-résidents. 63% des travailleurs de « première ligne » des établissements parisiens n'habitent pas la capitale. Le salaire brut médian des « premières lignes » est inférieur de 22% à celui de l'ensemble des salariés franciliens.

## DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MOINS FREQUENTS MAIS PLUS GRAVES QU'AILLEURS

L'Île-de-France représente en 2020 15% des accidents du travail pour 25% des affiliés de l'assurance maladie. Les accidents du travail sont moins fréquents mais plus graves en Île-de-France. En 2019, l'indice de fréquence<sup>22</sup>, i.e. le nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés était de 21,6 en Île-de-France contre 33,5 au niveau national. Le nombre moyen de jours d'arrêts

<sup>21</sup> NR 896 web.pdf (institutparisregion.fr)

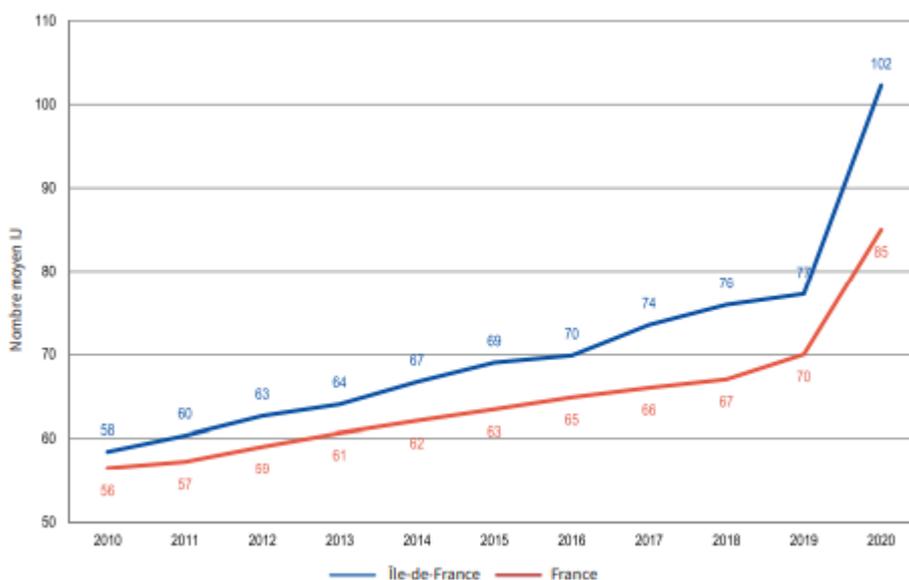
<sup>22</sup> Tous les indices de fréquences sont donnés pour l'année 2019 en raison de la non-pertinence des données sur le nombre d'emplois salariés pour l'année 2020, marquée par le placement massif des salariés en activité partielle.

par accident du travail était en revanche bien supérieur (80) à la moyenne nationale (70). Cet écart s’est creusé en 2020 avec 102 jours d’arrêts en moyenne francilienne contre 85 nationalement.

L’indice de fréquence des accidents du travail varie fortement entre les départements franciliens, de 12,4% dans les Hauts-de-Seine en 2019 à 43,4% en Seine-et-Marne.

La tendance de long terme, tant au niveau national qu’au niveau régional est à la baisse concernant le nombre et la fréquence des accidents du travail, mais à la hausse concernant leur gravité, mesurée par le nombre de jours d’arrêt. Le vieillissement des actifs est l’une des explications avancées par l’Assurance Maladie. Bien que plus jeune que la moyenne nationale, la population francilienne salariée n’est pas épargnée par ce phénomène. En 2019, la durée d’arrêt moyenne pour un salarié de moins de 20 ans est de 32 jours, contre 110 pour un salarié de plus de 65 ans. La hausse très importante observée en 2020 peut s’expliquer par une prolongation des arrêts face au risque sanitaire relatif à la pandémie.

**Graphique 1 : Evolution du nombre moyen des IJ des accidents du travail d’Ile-de-France sur la période 2010/2020 – Comparaison Ile-de-France et France**



Source : CRAMIF 2020, Livret de sinistralité

**Graphique 2 : Evolution des indices de fréquence pour les accidents du travail – Comparaison IDF et France**

**Évolution des indices de fréquence pour les accidents du travail (Régional/National)**



Source : CRAMIF, chiffres clés 2020

Malgré le recul de l'activité, le nombre d'accidents du travail mortels a été extrêmement élevé en 2020. 111 décès liés aux accidents du travail ont été recensés par la CRAMIF en 2020, soit à peine quatre de moins qu'en 2019 qui était pourtant une année de forte hausse, ce nombre étant stable autour de 90 décès par an les années précédentes. Il faut y ajouter les décès du champ MSA. Le BTP, malgré le fort impact sectoriel de la crise sanitaire, reste le secteur le plus marqué par les accidents mortels, avec 26 cas en 2020.

**Tableau 7 : Principaux secteurs d'activités accidentogènes**

<b>Secteur NAF niv.2</b>	<b>Nombre de salariés Poids dans l'emploi</b>	<b>Nombre d'AT Poids dans le total</b>	<b>Indice de fréquence (‰)</b>
<i>Hébergement médico-social et social</i>	75 461 1,5%	6 014 5,6%	79,7
<i>Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles, fabrication d'articles en vannerie et sparterie</i>	1 290 0,0%	80 0,1%	62,0
<i>Transports aériens</i>	50 159 1,0%	2 799 2,6%	55,8
<i>Entreposage et services auxiliaires des transports</i>	80 301 1,6%	4 305 4,0%	53,6
<i>Collecte, traitement et élimination des déchets, récupération</i>	18 278 0,4%	976 0,9%	53,4
<i>Transports terrestres et transports par conduites</i>	113 571 2,3%	5 686 5,3%	50,1
<i>Fabrication de meubles</i>	2 827 0,1%	132 0,1%	46,7
<i>Culture et production animale, chasse et services annexes</i>	421 0,0%	19 0,0%	45,1
<i>Activités de poste et de courrier</i>	28 709 0,6%	1 264 1,2%	44,0
<i>Action sociale sans hébergement</i>	111 131 2,2%	4 624 4,3%	41,6
<b>Total IDF</b>	<b>4 966 953</b>	<b>107 089</b>	<b>21,6</b>

Source : CRAMIF, livret de sinistralité 2019

Comme le montre le tableau 7 le montre, les dix secteurs ayant le plus fort taux d'incidence en 2019 concentrent un quart des AT pour moins de 10% des emplois franciliens. Le secteur de l'hébergement médico-social et social est le plus touché, avec un indice de fréquence près de quatre fois supérieur à la moyenne régionale. Concernant les causes, des accidents, la manutention manuelle (47%) et les chutes (33%) représentent plus de 80% des accidents du travail ayant entraîné plus de 4 jours d'arrêt en 2020 en Île-de-France.

Le risque routier représente 4% des sinistres mais se caractérise par une gravité accrue, avec 130 jours d'arrêt en moyenne. Il est responsable de 5 décès au travail en 2020.

### Les intérimaires sont particulièrement touchés par les AT

Fin février 2022, 129 000 franciliens occupent un emploi intérimaire, soit un retour au niveau d'avant-crise<sup>23</sup>. Le taux francilien de recours à l'intérim (2,7%) est plus faible qu'au niveau national (3,1%) mais la Seine-et-Marne, l'Essonne, le Val d'Oise et le Val de Marne sont au-dessus de cette moyenne. 86% des intérimaires sont employés ou ouvriers. Les secteurs, particulièrement à risque, des transports, de la construction et de l'industrie concentrent 57% des intérimaires franciliens pour seulement 18% de l'emploi global.

Ces salariés sont particulièrement exposés aux accidents du travail. En 2018, plus de 4 578 accidents du travail dont la victime était intérimaire ont été recensés en Île-de-France, soit un taux de fréquence de 19,1 AT par million d'heures travaillées, 5 points au-dessus de la moyenne des salariés franciliens et en augmentation constante ces dernières années. Les intérimaires sont particulièrement surreprésentés parmi les victimes d'AT mortels. En 2019, ils ont représenté plus de 10% des accidents du travail mortels en Île-de-France<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> Dares

<sup>24</sup> Cramif, livret de sinistralité 2020

## MOINS DE MALADIES PROFESSIONNELLES QU'AILLEURS

En 2020, 5628 nouvelles maladies professionnelles ont été enregistrées en Île-de-France, soit 14% des MP nationales, pour 25% de l'emploi. L'Île-de-France est donc un territoire relativement moins touché que le reste de l'hexagone. Les affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail représentent 78,9% des nouvelles maladies professionnelles enregistrées. Elles sont suivies de très loin par les affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes (5,5%). Les affections « hors tableau », qui ne rentrent pas dans la nomenclature de l'Assurance Maladie ont quadruplé depuis 2009 et représentent aujourd'hui plus de 4% des nouvelles maladies professionnelles. Les affections liées à l'inhalation de poussières d'amiante sont tendanciellement en recul et ont diminué de 60% depuis 2009. En revanche, l'année 2020 a été marquée par un rebond de 14% des cancers professionnels broncho-pulmonaires, liés à l'amiante.

**Tableau 8 : Les maladies professionnelles dans différents secteurs**

NAF	Libellé	Nombre de salariés	Nombre de MP
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	696 215 14%	934 16%
F	Construction	341 709 7%	857 15%
N	Activités de services administratifs et de soutien	518 456 11%	583 10%
Q	Santé humaine et action sociale	362 734 7%	571 10%
C	Industrie manufacturière	344 752 7%	561 10%
I	Hébergement et restauration	304 534 6%	478 8%
H	Transports et entreposage	275 279 6%	306 5%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	586 871 12%	151 3%
O	Administration publique	267 156 5%	88 2%
K	Activités financières et d'assurance	313 767 6%	51 1%
J	Information et communication	429 329 9%	48 1%
	Erroné ou inconnu		631 11%
	<b>TOTAL</b>	<b>4 894 730</b>	<b>5678</b>

Source : CRAMIF, livret de sinistralité 2020

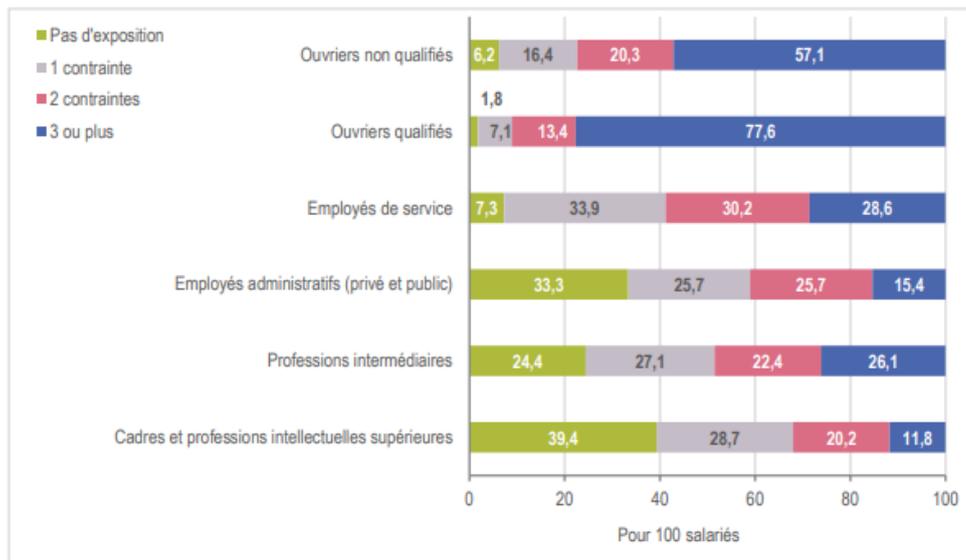
La construction est le secteur le plus suraffecté par les maladies professionnelles, avec plus de deux fois l'incidence moyenne. Le commerce, la santé humaine, l'industrie manufacturière, l'hébergement et restauration sont également des secteurs plus touchés que la moyenne par les maladies professionnelles. A l'inverse, certains secteurs, très présents en Île-de-France, sont presque totalement à l'abri, comme l'information et la communication ou les activités financières et d'assurance.

## EXPOSITIONS AUX RISQUES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

L'exposition à au moins une contrainte physique concerne sept franciliens sur 10.

Les cadres et employés administratifs sont les moins exposés, tandis que les ouvriers qualifiés (77,6%) comme non-qualifiés (57,1%) cumulent souvent trois contraintes physiques ou plus.

**Graphique 3 : Part des salariés exposés ou non à des contraintes physiques par catégorie socio-professionnelle en Ile-de-France, d'après les données de l'enquête SUMER 2017**



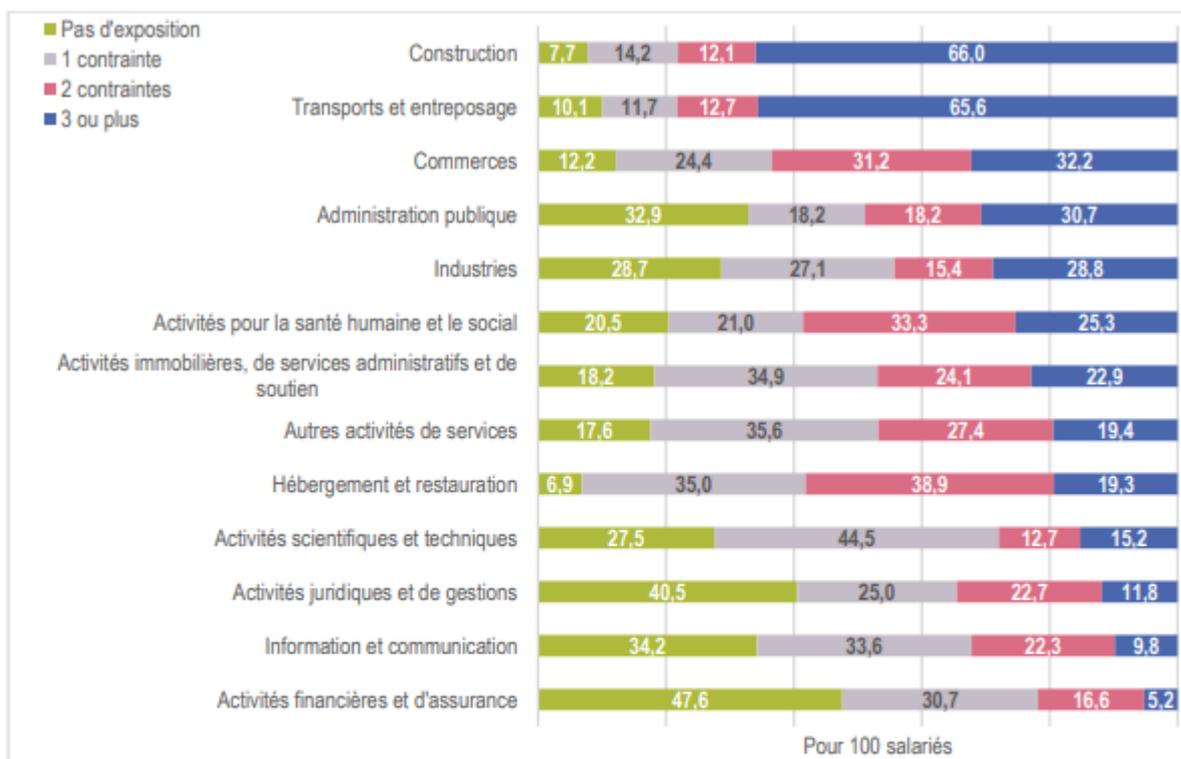
Données redressées

Champ : Salariés Français affiliés au régime général, à la fonction publique territoriale, hospitalière et d'état ; hors MSA et intérim ; hors secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche), TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs) et hors MEN (ministère de l'enseignement national).

Source : Enquête SUMER 2017, exploitation service études-statistiques-évaluation (Sese) de la Direccte

Les secteurs de la construction et des transports et entreposage sont les plus affectés par les contraintes physiques avec deux salariés sur trois cumulant au moins trois contraintes. Dans le commerce, l'hébergement et la restauration, près de 90% des salariés sont exposés à une contrainte physique ou plus. Les activités financières et d'assurance, l'information et la communication, les activités juridiques et de gestion sont les moins exposés.

**Graphique 4 : Part des salariés exposés ou non à des contraintes physiques par secteur d'activité et par nombre de contraintes décroissantes, d'après les données de l'enquête SUMER 2017**



Données redressées

**Commerces** : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; **Industries** : Industries manufacturières, industries extractives et autres ; **Activités pour la santé humaine et le social** : Activités pour la santé humaine et Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement ; **Activités scientifiques et techniques** : Recherche-développement scientifique et Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ; **Activités juridiques et de gestion** : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques

Champ : Salariés français affiliés au régime général, à la fonction publique territoriale, hospitalière et d'état ; hors MSA et intérim ; hors secteurs AZ (agriculture, sylviculture et pêche), TZ (activités des ménages en tant qu'employeurs) et hors MEN (ministère de l'enseignement national).

62% des salariés franciliens sont exposés à une contrainte articulaire ou posturale au moins, les plus communes étant le piétinement ou la station debout (38%), et les déplacements à pied (34%). Corolaire de la surreprésentation francilienne du secteur tertiaire, les contraintes visuelles liées au travail sur écran sont surreprésentées en Ile-de-France et concernent 28% des salariés.

Les ouvriers, qualifiés ou non, et les employés de services sont les deux catégories socio-professionnelles les plus concernées par les contraintes physiques marquées, i.e. auxquelles ils sont exposés plus de 20h par semaine. Dans ces CSP, plus d'un salarié sur quatre est en station debout plus de 20h par semaine. A un niveau plus fin, par métiers, les aides-soignants, dont 93% de femmes, sont parmi les plus exposés aux contraintes physiques. 95% d'entre eux en connaissent au moins une. Les agents d'entretien sont exposés à des contraintes posturales particulièrement marquées (plus de 10h/semaine). Les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance sont ceux qui cumulent le plus de contraintes physiques. 62% d'entre eux en subissent au moins trois.<sup>25</sup>

## Exposition aux agents chimiques et biologiques

En 2017, 23% des salariés franciliens étaient exposés à des agents chimiques et 20% à des agents biologiques. Les ouvriers qualifiés sont les plus exposés aux agents chimiques (57%) et les employés de service aux agents biologiques (49%). Les salariés des activités pour la santé humaine et le social sont 65% à être exposés à des agents biologiques. Les aides-soignants sont les plus touchés (94%)<sup>26</sup>. Concernant les agents chimiques, les secteurs les plus exposés sont la construction (49%), les activités immobilières, de services administratifs et de soutien (42%) et les activités pour la santé humaine et le social (41%)<sup>25</sup>.

L'exposition à des produits cancérigènes constitue un risque chimique particulier<sup>26</sup>. 7% des salariés franciliens ont été exposés à au moins un produit cancérigène pendant la semaine précédant l'enquête SUMER 2017. Les ouvriers qualifiés (32%) sont les plus exposés, suivis par les ouvriers non-qualifiés ou agricoles (14%). Le secteur de la construction est particulièrement frappé (34%), suivi par les transports (16%). En conséquence de cette distribution sectorielle, les hommes (11%) sont plus exposés que les femmes (2%). Enfin, les salariés des petits établissements sont particulièrement exposés (42%).

Presque la moitié des expositions à des produits cancérigènes concerne les émissions de moteurs diesel, elles sont suivies par les fumées de soudage d'éléments métalliques et les huiles minérales entières. Moins de 10% des salariés exposés aux émissions de moteur diesel dispose d'une protection individuelle ou collective.

## Les franciliennes particulièrement victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS) au travail

Le Centre Hubertine Auclert<sup>27</sup> a exploité les données de l'enquête Virage 2015 à l'échelon régional. Celles-ci révèlent un taux francilien de femmes déclarant avoir subi des violences sexuelles au travail dans les 12 derniers mois quatre fois supérieur à la moyenne nationale. **4% des franciliennes déclarent avoir subi un viol ou une agression sexuelle dans le milieu professionnel au cours des 12 derniers mois, contre 1,1% au niveau national.** 30% d'entre elles considèrent ces faits comme « graves » ou « très graves ».

La surexposition aux violences des femmes travaillant en Île-de-France était déjà relevée dans l'enquête ENVEFF en 2000. Les franciliennes étaient 2,8% à déclarer avoir été victimes d'avances et agressions sexuelles au travail au cours des 12 derniers mois, contre 2% au niveau national.

Le Centre Hubertine Auclert relève des particularités de la population féminine en Île-de-France qui peuvent contribuer à expliquer cette plus forte prévalence des VSS. Les franciliennes sont, d'un côté, plus diplômées du supérieur et plus jeunes, que la moyenne nationale (ce qui peut jouer sur le niveau d'information, et donc de déclaration des VSS) et cumulent plus souvent des situations de vulnérabilité (précarité économique, dépendance, isolement, parcours migratoire).

Deux départements franciliens ont fait l'objet des seules études locales sur le sujet, la Seine-Saint-Denis en 2007 et l'Essonne en 2012. L'enquête menée par la Direccte en Essonne (2012) avait identifié des pistes de travail. Celles-ci se fondent notamment sur la prise en compte des facteurs déterminants que sont :

- ➔ Les horaires de travail atypiques, de nuit et en fin de semaine.
- ➔ Le fait de vivre seule.
- ➔ Le niveau de diplôme dans les déclarations de faits de harcèlement

<sup>25</sup> Tableau de bord de la Santé au travail, DRIEETS et ORS IDF, 2020

<sup>26</sup> DRIEETS –SESE, Synthèse Thématique, « Expositions professionnelles aux produits cancérigènes : un risque chimique accentué », Décembre 2021

<sup>27</sup> « Violences vécues par les femmes et les hommes en Île-de-France : famille, conjugalité, travail, études et espaces publics », Rapport du centre Hubertine Auclert, 2021

## CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL : UNE EXACERBATION DE TOUS LES RISQUES

L'Île-de-France est relativement moins touchée par les consommations régulières de tabac, alcool et cannabis chez les jeunes adultes (18-30 ans) que les autres régions françaises<sup>28</sup>. Certaines évolutions nationales récentes sont néanmoins inquiétantes. L'année 2020 a ainsi été marquée par un retour à la hausse de la prévalence du tabagisme chez les français de 18 à 75 ans. 25,5% d'entre eux sont des fumeurs quotidiens. L'Île-de-France, contrairement à la tendance nationale, connaît actuellement une hausse de la consommation régulière d'alcool chez les 18-30 ans<sup>29</sup>.

Si le tabagisme est particulièrement répandu chez les salariés peu qualifiés, la consommation à risque d'alcool marque surtout les actifs qualifiés à hauts revenus. Paris est ainsi le département le plus touché. 54,6% des hommes et 37,7% des femmes y déclarent une consommation hebdomadaire d'alcool<sup>30</sup>.

Les consommations de substances psychoactives augmentent significativement les risques pour la santé et la sécurité des salariés. Le risque d'accident du travail grave est par exemple multiplié par 2 chez les hommes consommant au moins 4 verres d'alcool par jour, et chez les femmes consommant au moins 2 verres par jour.

**Tableau 9 : Conduites addictives selon le niveau de diplômes, de revenu et la situation professionnelle**

	Alcool à risque	Tabagisme quotidien	Cannabis dans l'année
<i>Diplôme</i>			
<i>Aucun diplôme</i>		35,8	
<i>&lt; Bac</i>	21,8	28,6	9,4
<i>Bac</i>	23,7	26,9	13,9
<i>&gt; Bac</i>	26,6	17,3	11,4
<i>Revenu</i>			
<i>1er tercile (&gt; 1100€)</i>	19,2	33,3	12,3
<i>2e tercile</i>	24,5	25,2	10,4
<i>3e tercile (&gt;1 800€)</i>	30	18	10
<i>Situation professionnelle</i>			
<i>Actifs occupés</i>	24,8	27,1	9,3
<i>Etudiants</i>	24		25,1
<i>Retraités et autres inactifs</i>	25,3	24,3	4,2
<i>Chômeurs</i>	22,7	43,9	20,3

Source : Baromètre Santé Publique France, 2020

## EXPOSITIONS AUX CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES<sup>31</sup>

Toutes catégories et secteurs professionnels confondus, les salariés franciliens sont plus exposés que la moyenne à plusieurs contraintes organisationnelles. Une durée hebdomadaire de travail supérieure à 40h, le fait de devoir se dépêcher souvent, la pratique du télétravail, le passage d'un entretien individuel d'évaluation par an, le respect d'objectifs individuels et chiffrés constituent des contraintes plus marquées en Île-de-France qu'ailleurs. 45% des salariés franciliens sont absents de leur domicile plus de 10h par jour, contre 33% nationalement.

La structure de l'emploi, marquée par le poids des cadres, des services et des gros établissements, ainsi que la morphologie de la région, favorable à des temps de trajet et des distances domicile/travail élevés, expliquent une bonne part de ces contraintes.

Les contraintes qui pèsent le plus sur les cadres sont liées au rythme et au temps de travail. La demande de réactivité est souvent forte, les durées de travail sont longues et peuvent se prolonger au-delà des heures officielles. Par exemple, 59% des cadres de la banque et des assurances travaillent au-delà de l'horaire officiel<sup>34</sup>. Concomitamment, près de deux cadres franciliens sur cinq estiment ne pas avoir un

<sup>28</sup> [Consommation jeunes synthèse2021.pdf \(ors-idf.org\)](#)

<sup>29</sup> [Focus alcool ORS IDF 2020.pdf \(ors-idf.org\)](#)

<sup>30</sup> *ibidem*

<sup>31</sup> *Tableau de Bord de la Santé au Travail, DRIEETS et ORS IDF, 2020*

nombre de collègues suffisant pour effectuer efficacement leur travail. Les cadres bénéficient en revanche d'autonomie dans leur travail. Les entretiens professionnels et le télétravail sont plus fréquents en Île-de-France que sur le reste du territoire.

Les ouvriers et les employés ont peu de marge d'initiative concernant l'organisation de leur temps de travail. Ils connaissent beaucoup les horaires atypiques : tôt le matin, tard le soir, de nuit, en fin de semaine ou les jours fériés, avec des horaires imprévisibles ou des journées discontinues. Le secteur des transports et de l'entreposage, surreprésenté en Île-de-France, et celui de l'hébergement et de la restauration cumulent le plus de contraintes organisationnelles. 70% des conducteurs de véhicules ne peuvent pas faire varier leurs délais, 75% ne peuvent pas interrompre leur travail quand ils le souhaitent, 33% ont des coupures imposées dans la journée. 50% des agents d'exploitation du transport travaillent postés en équipe. Dans les secteurs de la construction et des transports et entreposage, les salariés franciliens sont significativement plus exposés que la moyenne nationale. Dans la construction francilienne, les contacts avec le public sont plus tendus, le travail de nuit et les rotations de postes pour pallier des absences sont plus réguliers. Dans les transports et l'entreposage, le travail posté en équipe est plus fréquent qu'ailleurs, de même que le travail dominical.

## L'EXPOSITION AUX HORAIRES ATYPIQUES EST UNE CONTRAINTE GENREE<sup>32</sup>

Les femmes (37%) sont légèrement plus confrontées que les hommes (35%) aux horaires atypiques de travail. Ceux-ci travaillent plus souvent de nuit, tôt le matin et tard le soir, tandis que les femmes sont plus exposées au travail en fin de semaine, samedi et dimanche. Dans l'ensemble, l'exposition aux horaires atypiques semble stable. Dans le détail, l'exposition des cadres, et, chez les hommes, des professions intermédiaires et employés non qualifiés diminue. Celle des ouvrières non qualifiées augmente et celle des employées, qualifiées ou non, reste stable. L'apparente stabilité de l'exposition à cette contrainte est en réalité une concentration de l'exposition dans les CSP employés et ouvriers et chez les femmes. La progression du travail le dimanche, et la forte concentration de femmes dans des secteurs où les horaires atypiques sont incompressibles (médico-social) empêche les femmes les moins qualifiées de bénéficier de la réduction de l'exposition qui advient pour les autres catégories de salariés.

## DES METIERS PARTICULIEREMENT SOUMIS AUX RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET AUX COMPORTEMENTS HOSTILES<sup>36</sup>

Les aides-soignants sont particulièrement soumis à des tensions avec le public (pour 80% d'entre eux), tout comme les cadres de la banque et des assurances (79%), les cadres commerciaux (76%) et les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (76%). Les comportements hostiles sont particulièrement concentrés envers les aides-soignants (23%), les agents de sécurité et de gardiennage et les agents d'entretien qui déclarent pour près d'un quart subir des comportements hostiles. Les fortes tensions psycho-sociales frappent en premier lieu les techniciens de la banque et des assurances (41%), les employés administratifs de la fonction publique (33%), et les aides-soignants (33%). De nombreux métiers souffrent d'un manque de reconnaissance, au premier rang desquels les techniciens de la banque et des assurances (72%), suivis par les agents d'exploitation des transports (65%), les conducteurs de véhicules (62%) et les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance (61%).

## L'ECONOMIE FRANCILIENNE PLUS TOUCHÉE QUE LA MOYENNE PAR LA CRISE SANITAIRE

**Le premier confinement entre mars et mai 2020 a conduit à une diminution de 22% des heures rémunérées par rapport à la même période en 2019. Cette baisse est similaire à celle qu'a connue la France dans son ensemble (23%). La période de novembre 2020 à février 2021, marquée par d'autres restrictions, a en revanche marqué plus fortement l'Île-de-France, avec une baisse de 10,5% des heures rémunérées, que la France en son entier (8%). Avec 103 000 emplois salariés détruits, soit 1,7% de l'emploi total, l'Île-de-France a été la région la plus exposée aux pertes d'emplois.**

Les départements les plus touchés sur cette période ont été Paris (15%) et la Seine-et-Marne (14%) en raison du poids des secteurs visés. La capitale concentre en effet les activités de restauration, hébergements, loisirs, arts et spectacles. Le cas particulier de la Seine-et-Marne est imputable au poids de Disneyland, qui représente plus de 10 000 emplois. Au niveau des zones d'emplois, Roissy a été la plus exposée, en raison de la baisse des activités aéroportuaires. 30% des salariés y ont été placés en activité partielle. La baisse de la demande mondiale dans les industries spatiale, automobile et aéronautique a également fortement touché la zone d'emploi de Versailles-Saint-Quentin où 19% des salariés ont connu l'activité partielle. A l'inverse, les Hauts-de-Seine et l'Essonne ont été préservés par la concentration d'emplois de bureau éligibles au télétravail et d'activités essentielles.

<sup>32</sup> [599.f.horaires.atypiques.de.travail.fr.pdf](https://599.f.horaires.atypiques.de.travail.fr.pdf) (ined.fr)

## DIVERSITE DES CONSEQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

**La crise sanitaire a aggravé l'ensemble des risques psycho-sociaux<sup>33</sup>. A titre d'exemple, en janvier 2021, 23% des salariés répondant à l'enquête « Conditions de travail » présentaient un risque élevé de dépression. Ils étaient 10% en 2019.**

Pour la moitié environ des salariés, la crise sanitaire n'a pas provoqué de changement majeur des conditions de travail autre que le développement d'un sentiment d'insécurité de l'emploi qui concerne 26% des salariés. Parmi ce groupe de salariés peu affectés par la crise, les ouvriers, les hommes et les plus de 45 ans sont surreprésentés, de même que les salariés des secteurs de l'industrie et de la construction. L'activité y a été plus stable que la moyenne, le télétravail peu répandu et la plupart de ces salariés n'ont pas eu de modification à la hausse des objectifs chiffrés à atteindre.

Un autre tiers des salariés a vu l'intensité de son travail augmenter, mais a trouvé du sens à son travail et du soutien chez ses collègues ou sa hiérarchie. Dans ce groupe, le travail s'est intensifié, et les exigences émotionnelles ont augmenté, de même que la durée du travail et les horaires décalés. Cependant, le sens du travail accompli s'est plutôt renforcé, de même que l'autonomie dans le travail. Les femmes, les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans ce groupe, de même que les salariés de la santé, action sociale, enseignement et commerce de détail.

Pour plus de 10% des salariés, les conditions de travail se sont beaucoup dégradées et les risques psycho-sociaux ont augmenté. Les femmes, les cadres et professions intermédiaires des activités de services et les télétravailleurs sont surreprésentés dans cette catégorie. Plus de la moitié de ce groupe déclare travailler plus longtemps. Un tiers travaille plus souvent sur des horaires décalés. Plus de 75% d'entre eux soulignent une intensification du travail.

Le travail a souvent été désorganisé, avec des difficultés d'adaptation aux ou de fonctionnements des outils numériques. Les salariés de groupe ont perdu beaucoup de maîtrise de leur charge de travail et de son organisation. Le travail a perdu de son sens pour 41% d'entre eux, et 66% se disent soumis à des exigences émotionnelles dégradées.

L'intensification, et dans une plus large mesure la dégradation des conditions de travail ont eu des conséquences néfastes et multiples sur la santé des salariés<sup>34</sup>

**Tableau 10 : Risques liés à l'intensification et à la dégradation des conditions de travail sur la santé des salariés**

	Etat de santé altéré	Risque élevé de dépression	Troubles du sommeil	Contamination Covid
Ensemble des salariés	30	23	27	18
Groupe « intensification » (32%)	36	28	40	20
Groupe « dégradation » (11%)	50	53	65	27

Source : DARES, enquête TraCov

Le télétravail a été plus pratiqué en Île-de-France qu'ailleurs<sup>35</sup>. En 2021, 56,1 des travailleurs parisiens et 36,2 des travailleurs de petite et grande couronne ont télétravaillé au moins une fois par semaine, contre 21,7 en moyenne au niveau nationale. Cette proportion dépasse les 70% chez les cadres franciliens, la pratique du télétravail n'est donc pas réductible à la question de la profession, mais prend aussi en compte la densité urbaine et le temps de trajet, plus élevés en Île-de-France.

Malgré ses conséquences en termes de risques psycho-sociaux, le télétravail reste plébiscité par les travailleurs<sup>36</sup>, qui sont plus de 95% à vouloir poursuivre le télétravail après la crise. La question centrale sera donc probablement celle de la réduction des risques induits par une pratique qui devrait perdurer.

<sup>33</sup> [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/9bdbceec60416e2944c584578463f5e0a/Dares%20Analyses\\_Conditions-de-travail\\_RPS\\_Consequences-crise-sanitaire.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/9bdbceec60416e2944c584578463f5e0a/Dares%20Analyses_Conditions-de-travail_RPS_Consequences-crise-sanitaire.pdf)

<sup>34</sup> Tableau 10 : Risques liés à l'intensification et à la dégradation des conditions de travail sur la santé des salariés

<sup>35</sup> [En 2021, en moyenne chaque semaine, un salarié sur cinq a télétravaillé - Insee Focus - 263](#)

<sup>36</sup> <https://www.anact.fr/teletravail-de-crise-les-resultats-de-notre-consultation-2021>

## DES FRANCILIENS PLUS EXPOSÉS AU RISQUE DE CONTAMINATION PAR LA COVID-19

**L'épidémie de Covid-19 a particulièrement frappé l'Île-de-France. En 2020, le taux de prévalence francilien était le plus élevé de toutes les régions métropolitaines (9,2%), plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale (4,2%). La région cumule plusieurs caractéristiques identifiées lors de l'enquête EpiCoV<sup>37</sup> comme favorisant la propagation du virus. La forte densité urbaine est le plus significatif de ces éléments. Vivre dans un quartier prioritaire politique de la ville double également la séroprévalence.**

D'après l'enquête Tracov, au début de l'année 2021, 18% des travailleurs indiquaient avoir été contaminés par le Covid, et 28% d'entre eux pensaient l'avoir contracté dans le cadre professionnel. Les franciliens présentaient une probabilité deux fois supérieure de signaler une contamination au Covid en lien avec le travail<sup>38</sup>. Si le télétravail semble avoir protégé des contaminations liées au cadre professionnel, la DARES estime que cet effet a été quasiment compensé par une plus forte exposition à d'autres vecteurs de contamination.

Le contact régulier avec le public ou d'autres collègues est identifié comme le premier facteur de contamination. L'intensité du travail est également très significativement défavorable. 39% des salariés qui cumulent au moins trois contraintes d'intensité du travail attribuent leur contamination à leur activité professionnelle, contre 19% de ceux qui ne sont soumis à aucune contrainte.

---

<sup>37</sup> <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/en-mai-2020-45-de-la-population-vivant-en-france-metropolitaine>

<sup>38</sup> [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/0da09f20dec0dec2a3873b054f09ee09/Dares%20Analyses\\_contamination\\_travail\\_Covid.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/0da09f20dec0dec2a3873b054f09ee09/Dares%20Analyses_contamination_travail_Covid.pdf)

## ANNEXE

**Tableau 11 : Principaux secteurs industriels dans les départements franciliens**

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
<i>Fabrication de matériels de transport</i>	2 345	6 353	35 230	4 863	13 709	5 562	1 778	3 549	73 389
	0,2%	1,7%	8,3%	1,3%	1,4%	1,1%	0,4%	1,2%	1,5%
<i>Fabric. denrées alimentaires, boissons et prdts à base de tabac</i>	13 808	7 593	4 577	5 088	10 133	5 444	6 319	3 835	56 797
	0,9%	2,0%	1,1%	1,4%	1,0%	1,1%	1,5%	1,3%	1,2%
<i>Autres ind. manif. ; répar. &amp; install. de machines et d'équipmnts</i>	6 585	6 485	7 935	4 364	4 294	3 839	5 200	5 434	44 136
	0,4%	1,7%	1,9%	1,2%	0,4%	0,7%	1,2%	1,8%	0,9%
<i>Prod. &amp; distribution électricité, gaz, vapeur &amp; air conditionné</i>	6 243	2 701	2 111	1 866	18 764	8 869	1 241	1 315	43 110
	0,4%	0,7%	0,5%	0,5%	1,9%	1,7%	0,3%	0,4%	0,9%
<i>Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques</i>	1 163	1 663	10 016	9 198	9 268	391	2 852	2 783	37 334
	0,1%	0,4%	2,3%	2,5%	0,9%	0,1%	0,7%	0,9%	0,8%
<i>Prod. &amp; distrib. eau assainisst, gestion déchets &amp; dépollution</i>	1 417	3 776	4 201	3 373	7 198	4 492	3 601	2 561	30 619
	0,1%	1,0%	1,0%	0,9%	0,7%	0,9%	0,9%	0,8%	0,6%
<i>Industrie chimique</i>	2 599	2 164	1 503	1 463	11 283	2 361	1 219	3 470	26 062
	0,2%	0,6%	0,4%	0,4%	1,1%	0,5%	0,3%	1,1%	0,5%
<i>Métallurgie &amp; fab. de prdts métalliques sauf machines &amp; équipmnts</i>	585	6 105	4 227	2 631	1 261	2 511	1 662	3 711	22 693
	0,0%	1,6%	1,0%	0,7%	0,1%	0,5%	0,4%	1,2%	0,5%
<i>Fabric. textiles, industries habillement, cuir et chaussure</i>	10 808	511	82	171	1 084	3 909	402	797	17 764
	0,7%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,8%	0,1%	0,3%	0,4%
<i>Fab. prdts en caoutc. &amp; plastiq. &amp; aut. prdts minéraux non métal.</i>	1 019	4 190	2 333	2 759	2 525	1 319	1 369	2 114	17 628
	0,1%	1,1%	0,5%	0,8%	0,3%	0,3%	0,3%	0,7%	0,4%
<i>Fabrication de machines et équipements n.c.a.</i>	574	2 196	4 124	1 551	1 599	1 647	1 610	1 606	14 907
	0,0%	0,6%	1,0%	0,4%	0,2%	0,3%	0,4%	0,5%	0,3%
<i>Industrie pharmaceutique</i>	445	365	751	1 715	6 206	493	2 587	503	13 065
	0,0%	0,1%	0,2%	0,5%	0,6%	0,1%	0,6%	0,2%	0,3%
<i>Travail du bois, industries du papier et imprimerie</i>	2 348	2 346	559	2 227	1 009	1 992	1 097	1 289	12 867
	0,2%	0,6%	0,1%	0,6%	0,1%	0,4%	0,3%	0,4%	0,3%
<i>Fabrication d'équipements électriques</i>	661	1 858	1 009	1 664	4 000	1 107	766	1 438	12 503
	0,0%	0,5%	0,2%	0,5%	0,4%	0,2%	0,2%	0,5%	0,3%
<i>Industries extractives</i>	617	515	103	137	308	48	110	113	1 951
	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Cokéfaction et raffinage</i>	ss	554	ss	ss	535	186	ss	ss	1 275
	ss	0,1%	ss	ss	0,1%	0,0%	ss	ss	0,0%
<b>Total industrie</b>	<b>51 217</b>	<b>49 375</b>	<b>78 761</b>	<b>43 070</b>	<b>93 176</b>	<b>44 170</b>	<b>31 813</b>	<b>34 518</b>	<b>426 100</b>
	<b>3,4%</b>	<b>12,9%</b>	<b>18,4%</b>	<b>11,9%</b>	<b>9,5%</b>	<b>8,6%</b>	<b>7,6%</b>	<b>11,3%</b>	<b>8,7%</b>

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), 2019

Lecture : La fabrication de matériel de transport représente 35 230 emplois dans les Yvelines, soit 8,3% de l'emploi salarié du département.



Plan  
régional santé  
au travail

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

<https://idf.drieets.gouv.fr>

[travail-emploi.gouv.fr](https://travail-emploi.gouv.fr)